

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 25/05/20

Date et Lieu : le 25 Mai 2020 à la Salle Polyvalente Pierre Bathiat Espinasse-Vozelle

Présents : Isabelle Delunel, Nadine Martin, 15 élus : Michel Marien, Daniel Auxietre, Simone Beauvoir, Jean-Pierre Bettiga, Catherine Bouchot-David, Jacques Parmentier, Marc Relot, Jocelyn Toton, Aline Tabardin, Gaëlle Fonde, Morgane Laulin, Frédéric Touzain, Hervé Ramin, Marie-Hélène Bourdier, Philippe Mondet.

Ordre du Jour :

- Election du maire et des adjoints
- Indemnités maire et adjoints
- Délégation de pouvoir au maire
- Délégués Vichy Communauté
- Délégués des syndicats et centre social
SDE03 (1 titulaire, 1 suppléant)
SIVOM (2 titulaires, 2 suppléants)
LA MAGIC-centre social Brout Vernet (1 titulaire, 1 suppléant)
ATDA, agence technique départementale (1 titulaire, 1 suppléant)
CNAS, comité nationale d'action sociale (1 élu + 1 agent)
CCAS (nombre de membres)
- Commission appel d'offres (3 titulaires, 3 suppléants)
- Constitution des commissions communales
- Questions diverses

Allocution d'Isabelle Delunel (maire sortant)

Mme Delunel félicite le nouveau conseil pour cette belle élection et remercie de reprendre le flambeau tout en leur souhaitant du courage et de l'énergie.

Appel des 15 élus.

Allocution de Jacques Parmentier (président de séance)

L'équipe s'est créée spontanément. Kiki et Minou ont donné un « sacré coup de pouce » ils ont impulsés cette nouvelle équipe et c'est pourquoi, Jacques Parmentier propose de partager un repas convivial chez Kiki et Minou une fois le confinement passé grâce au 138,74€ qu'il reste de la cagnotte de campagne.

Selon ses dires, l'équipe a déjà fait preuve d'un travail d'équipe énorme, elle a un rôle social essentiel au sein de la commune.

Election du maire

Michel Marien est élu à 14 voix et un vote blanc. / Remise de l'écharpe

Allocution de Michel Marien

Michel Marien remercie ses colistiers pour lui avoir accordé leur confiance, c'est avec émotion qu'il prend ses fonctions, il a en tête les fonctions que cela implique et il n'est pas serein face à tous ces enjeux. Le conseil a l'impératif de réussite et il faut qu'elle soit collective.

Suite à la campagne, le cap est tracé, le conseil doit s'inscrire dans ce cadre-là.

La crise que nous traversons remet en cause notre environnement, notre mode de vie, nos habitudes. Le monde d'après est difficile à imaginer, on perçoit le traumatisme de notre société, l'incertitude du lendemain, une fragilité sociale évidente et une précarité qui risque d'être généralisée.

En tant qu'élu, nous allons devoir être attentif à chacun, il faut retisser les liens du vivre ensemble pour redonner de l'espoir, notre action au quotidien doit être celle qui évite le repli sur soi, l'isolement car c'est le cancer de notre démocratie. Nous devons rester nous-même et montrer que l'on peut tous ensemble relever ce défi. Ce confinement a freiné l'action du conseil mais il remercie les colistiers d'avoir été attentifs aux messages.

L'équipe a su garder le contact malgré ces semaines de séparation. Il remercie l'équipe pour son engagement dans la distribution des masques.

Michel Marien informe que l'exécutif communautaire est bloqué car 3 communes de l'agglomération n'ont pas élu une liste au 1^{er} tour.

Election des adjoints

- 1^{er} adjoint Délégation 1: **Jean Pierre Bettiga** élu à 13 voix, un vote pour Gaëlle Fonde et un vote blanc.

- 2^{ème} adjoint Délégation 2 : **Philippe Mondet** est élu à 14 voix et un vote blanc.

- 3^{ème} adjoint Délégation 3 : **Simone Beauvoir** est élue à 9 voix et 5 votes blancs.

- 4^{ème} adjoint Délégation 4 : **Daniel Auxière** est élu à 14 voix et un vote blanc.

Lecture par Michel Marien des modalités d'indemnisation du maire et des adjoints (à compléter)

La commune compte 981 habitants.

Le maire = 721, 20€/mois

Les adjoints : 838.68€/ trimestre

Lecture des délégations accordées au maire (à compléter)

- Procéder à la réalisation des emprunts
- Prendre toutes décisions marchés et accords cadre
- Passer des contrats d'assurances
- Prononcer la délivrance et reprise des concessions dans les cimetières
- Accepter les dons et legs
- Fixer les rémunérations
- Décider de la création de classes dans les établissements

Désignation des délégués aux syndicats, centre social, commissions

| Syndicats/centre social/commissions | Titulaire | Suppléant |
|--|---|--|
| SDE03 | Daniel Auxietre | Hervé Ramin |
| SIVOM | Marc Relot et Jocelyn Toton | Philippe Mondet et Frédéric Touzain |
| Centre Social LA MAGIC | Morgane Laulin | Jacques Parmentier |
| ATDA | Philippe Mondet | Jean Pierre Bettiga |
| CNAS | Gaëlle Fonde et Nadine Martin | |
| CCAS | Jacques Parmentier, Catherine Bouchot-David, Marie-Hélène Bourdier, Aline Tabardin, Simone Beauvoir | |
| Commission appel d'offres | Daniel Auxière, Jocelyn Toton, Philippe Mondet | Marc Relot, Frédéric Touzain et Gaëlle Fonde |
| Délégués communautaires | Michel Marien et Jean Pierre Bettiga | |

Constitutions des commissions communales

| Délégation 1 | Noms |
|---|--|
| Administration Générale | Bettiga – Fonde - Touzain |
| Finance et affaires économiques | Bettiga – Fonde - Touzain |
| Ressources humaines | Bettiga – Fonde - Touzain |
| Informatique | Bettiga – Fonde - Touzain |
| Délégation 2 | |
| Travaux et infrastructures | Mondet – Toton – Relot- Ramin |
| Voirie communales et relations ; voirie départementale ; voirie communautaire | Mondet – Toton – Relot- Ramin - Parmentier |
| Assainissement ; eau potable | Mondet – Toton – Relot- Ramin |
| Sécurité civile ; défense ; incendie | Mondet – Toton – Relot- Ramin |
| Délégation 3 | |
| Affaires scolaires ; cantine | Beauvoir – Fonde – Laulin – Tabardin – Bouchot-David |
| Périscolaire ; jeunesse et sports | Beauvoir – Fonde – Laulin – Tabardin – Bouchot-David |
| Culture et loisirs | Beauvoir – Fonde – Laulin – Bourdier – Bouchot-David - Parmentier |
| Communication | Beauvoir – Fonde – Laulin – Tabardin – Bouchot-David – Bourdier - Parmentier |
| Animations ; vie associative ; festivités ; quartiers | Beauvoir – Bourdier – Laulin – Tabardin – Bouchot-David - Parmentier |
| Délégation 4 | |
| Aménagement du territoire ; logement et urbanisme | Auxière – Touzain – Toton - Ramin |
| Développement durable ; espaces verts et naturels | Auxière – Touzain – Toton – Ramin – Beauvoir – Laulin – Bouchot-David |
| Patrimoine ; cimetière | Auxière – Touzain – Toton – Ramin – Bourdier – Parmentier – Bouchot-David |

Calendrier réunions

- Jeudi 28 mai à 18h : Réunion délégation 3
- Mardi 2 Juin à 9h30 : Réunion maire et adjoints
- Mardi 2 juin à 20h30 : Réunion délégation 2
- Samedi 6 juin à 9h : Visite par groupe de 5 des établissements communaux (école, ateliers municipaux/caserne, salle po/mairie)
- Jeudi 11 Juin à 18h : Réunion délégation 4

Questions diverses :

- Comment organise-t-on le secrétariat des conseils municipaux ?

Chacun notre rôle, on prend note lors du conseil municipal le compte-rendu doit arriver avant le conseil municipal suivant. C'était un axe de notre campagne de mettre en ligne le PV de chaque conseil pour les habitants. La personne qui assurera le secrétariat du conseil sera nommée.

- Un conseil par mois ce n'est pas trop ?

Cela ne sera pas obligatoirement une fois par mois si ce n'est pas nécessaire.

- Location des vélos électriques, Daniel Auxière ne veut plus s'en occuper, qui pour prendre la place ?

La location se fait à la semaine. Catherine Bouchot-David et Philippe Mondet prennent la place.

- Réouverture école ?

L'école ré-ouvre en juin. Un point est fait sur le nombre d'enfant, les réunions avec les institutrices et la directrice, il y a un problème avec les employés communaux, il en manque. Des embauches sont à prévoir.

Concernant le centre de loisirs, il va ouvrir mais les conditions restent à préciser.

